

COMMUNIQUÉ DU CONSEIL D'ÉTAT Etat de Vaud

Réorganisation

Renforcer l'efficacité et la disponibilité de l'état civil

Afin de gagner en efficacité et faciliter son accès au public, le Conseil d'État a pris la décision de principe de regrouper l'état civil en un seul site à Lausanne. Cette réorganisation facilitera la gestion de ressources actuellement dispersées sur plusieurs sites, permettra des synergies entre les professionnels et l'ouverture de guichets au public. Des antennes de l'état civil seront créées dans les principales maternités du canton. La mise en œuvre de cette nouvelle organisation est envisagée dans les deux prochaines années.

Le Conseil d'État a décidé une réorganisation de l'état civil vaudois qui devrait être regroupé à Lausanne d'ici deux ans.

Actuellement, la présence sur plusieurs sites de taille réduite ne permet pas d'offrir une prestation de proximité aux citoyens : manque de souplesse due aux permanences à assurer sur chacun des sites et difficulté d'adapter les effectifs aux besoins, contacts uniquement sur rendez-vous, impossibilité de disposer de véritables guichets. Avec l'ouverture d'un guichet central, l'état civil gagnera en accessibilité. Le regroupement à Lausanne permettra en outre, après avoir fait enregistrer un événement d'état civil, de se rendre directement au Centre de biométrie et des documents d'identité pour modifier une pièce d'identité.

Naturellement, le regroupement de l'état civil sur un seul site n'empêchera pas la possibilité de célébrer des mariages et des partenariats dans l'ensemble du canton, les officières et officiers continueront de se rendre dans les salles de mariages des différentes régions.

Parallèlement, des antennes de l'état civil seront créées dans les principales maternités du canton, afin de faciliter l'enregistrement des naissances.

Un audit réalisé fin 2019 - début 2020 à la demande de l'état civil et du Service de la population a conclu à la nécessité d'une réorganisation. Des représentants des diverses fonctions de l'état civil ont été associés à la définition du projet finalement retenu.

Lausanne, le 9 octobre 2020

RENSEIGNEMENTS

DEIS, Philippe Leuba, conseiller d'État,

021 316 60 10

DEIS, Vinciane Frund, cheffe de la division état civil, Service de la population (SPOP),

021 316 46 96